

St-Constant
17 septembre 2005

Commission pour le projet de l'autoroute 30.
À qui de droit.

En tant que citoyen de la région concernée, je veux par ce mémoire, vous faire part de mes inquiétudes face à la construction du tronçon Jean-Leman. Je suis âgé dans la vingtaine et soucieux du patrimoine collectif des terres, forêts et de l'eau de mon milieu de vie.

Le dernier rapport de l'ONU lance un avertissement à propos des surfaces de sols cultivables en régression. Le Québec peut faire son mea-culpa lorsqu'il autorise un tel projet d'autoroute en milieu agricole. J'ai assisté à quelques reprises à vos rencontres d'information et j'ai pu constater la voracité de certaines ville ou municipalité à vouloir gruger les terres agricoles. Comme la première richesse naturelle d'un pays à des fins de sécurité alimentaire est sans contredit son domaine arable, je me demande où est la conscience sociale dans ce dossier ? Les terres agricoles font partie d'un patrimoine collectif à la fois rare et précieux. En dépit des mesures de protection du territoire agricole par une Loi, le projet de Jean-Leman, par la destruction d'une vingtaine d'hectares de bonnes terres en zone agricole comme celui du reste du tracé sud, St-Constant-Candiac, va aussi à l'encontre du Développement Durable préconisé.

Le potentiel économique du développement urbain de la ville de Candiac proposé de fera encore une fois au détriment de la zone agricole. Comment, dans ce cas, un seul propriétaire agricole peut-il y faire face? Impossible. Ce tracé aura une incidence néfaste en agriculture : perte de milieux humides, forêt, pression énorme du développement urbain, le drainage de surface et sous terre affecté et sans contredit, la perte d'une ressource tellement rare et non renouvelable : le sol cultivable. Et, cette perte est d'autant plus insidieuse ici car en Montérégie nous pensons, à regarder nos campagnes, que les terres agricoles sont innombrables. Nous n'avons que 2% du territoire québécois de sols arables. Nous jouissons, chanceux que nous sommes, d'un milieu homogène actif avec des conditions climatiques très favorables.

Alors, ne détruisons pas encore une fois nos terres cultivables. Nous avons encore la possibilité et l'alternative de le faire. Un jour, la terre ne pourra subvenir à nos besoins si nous continuons à la gruger de part et d'autres. La survie de l'humanité dépend de nos décisions actuelles. Les Affaires économiques et sociales de l'ONU demande aux agriculteurs de nourrir efficacement une population en pleine expansion. Selon cet organisme, il y a quelques décennies un agriculteur nourrissait 19 personnes, aujourd'hui il doit en nourrir 129 pour répondre aux besoins avec une superficie cultivable moindre. La population dépend donc de sa productivité. Par conséquent, vous vous devez, à votre tour, d'empêcher l'étalement urbain inévitable par le passage d'une autoroute en plein

milieu agricole. De plus en plus, à analyser la situation de ma région, je constate que cette autoroute que le Ministère des Transports, lui-même, proposait sur la 132 était la solution.

La logique exige donc de laisser les terres cultivables aux agriculteurs. Une société qui accepte de détruire un habitat humain rural, un boisé qui sert d'habitat naturel à des cerfs de Virginie ou à des espèces vulnérables tels que la Rainette, faux-grillon etc, qui accepte de construire une autoroute sur une longueur accentuée, dans un temps où l'augmentation de GES en atmosphère est reconnue et en plus détruit le peu du 2% de terres cultivables au Québec, c'est intolérable et inconcevable. Je et nous en tant que citoyens responsables sommes en droit d'intervenir et de dénoncer ce tronçon Jean-Leman. Pensez-y avant de recommander l'irréversible.

Merci de votre attention,

Pascal Bourdeau

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Bourdeau'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.